

3. Les concours de recrutement en 2014 au MENESR

A. Le recrutement par voie de concours en 2014	75
B. Les résultats aux concours de personnels enseignants	77
C. Les résultats aux concours de personnels non enseignants	87
Annexes	89

CHIFFRES-CLÉS DE 2014

Concours organisés par le MENESR

- ▶ **43 400** lauréats aux concours de professeurs, CPE et COP, dont **39 800** enseignants dans le public et le privé
- ▶ **3 000** lauréats supplémentaires, dont **2 800** enseignants (y compris CPE et COP), par la voie des concours réservés

Hausse des recrutements externes par rapport à 2013

- ▶ 1^{er} degré public : **+98 %**
- ▶ 2nd degré public : **+79 %**
- ▶ dans le privé : **+97 %**

Nombre de candidats présents pour un poste aux concours externes d'enseignants

- ▶ 1^{er} degré public : **3,1**
- ▶ 1^{er} degré privé : **3,6**
- ▶ 2nd degré public : **3,6**
- ▶ 2nd degré privé : **4,5**

- ▶ aux Capes de mathématiques et d'anglais : **1,8** et **2,9** dans le public, **3,4** et **4,9** dans le privé.

Nombre de candidats pour un poste aux concours externes de personnels administratifs

- ▶ **31,2** pour les corps de catégories B et C
-

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les résultats aux différents concours de recrutement d'enseignants des premier et second degrés, de personnels ASS déconcentrés sont issus du système de gestion Ocean (Organisation des concours et examens académiques et nationaux). Il s'agit d'un portail académique regroupant les applications liées aux évaluations, examens et concours. Les données relatives aux concours ASS nationaux et aux concours de personnels de direction et d'inspection proviennent de la direction générale des ressources humaines (DGRH). Les données relatives aux concours de recrutement ITRF et des personnels des bibliothèques figurent dans la seconde partie consacrée aux personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les concours de recrutement de personnels enseignants et d'éducation

■ L'année 2014 est marquée par le déroulement de deux sessions dans les premier et second degrés : la session exceptionnelle pour les concours externes, excepté l'agrégation, d'une part, et la session renouvelée, d'autre part. Le premier concours interne et l'agrégation ne sont pas concernés par la rénovation. Les concours 2014 anticipés ou renouvelés s'adressent aux étudiants inscrits en master 1, mais les étudiants inscrits ou diplômés en master 2 peuvent également s'y présenter, de même que les titulaires d'un titre sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années.

Les candidats aux concours internes doivent remplir les conditions de services publics (ancienneté notamment) en qualité d'agent public.

Les troisièmes concours, organisés à partir de 2002, sont comptabilisés avec les concours externes. Ils sont ouverts aux candidats qui justifient de cinq années d'activités professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé. Aucune condition de titre ou de diplôme n'est exigée. Sont dispensés de diplôme les mères ou pères d'au moins trois enfants, ou les sportifs de haut niveau.

■ Les candidats souhaitant exercer leurs fonctions dans un établissement privé sous contrat doivent se présenter aux concours de l'enseignement privé. Ils passent les mêmes épreuves devant les mêmes jurys que les candidats des concours correspondants de l'enseignement public. Les conditions de titre, de diplôme et de durée de services sont les mêmes que celles qui sont requises pour les candidats aux concours correspondants de l'enseignement public, à l'exception de l'agrégation interne qui comporte des conditions spécifiques.

Les concours de recrutement de personnels d'orientation

- Peuvent se présenter aux concours de conseillers d'orientation-psychologues les candidats justifiant de la licence en psychologie, d'un diplôme permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue dont la liste est fixée par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990,

ou d'un diplôme équivalent à la licence de psychologie.

Les concours de recrutement de personnels de direction - L'arrêté du 21 août 2006 modifié fixe les modalités d'organisation et la nature des épreuves.

Les concours de recrutement de personnels d'inspection - Les modalités de recrutement sont définies par l'arrêté du 22 juin 2010 modifié.

Les concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)

- Le recrutement s'opère selon deux modalités. Les concours dits « nationaux » sont organisés pour les corps de catégorie A (attaché d'administration, médecin et conseiller technique de service social) : les inscriptions se font auprès des services académiques, qui convoquent les candidats aux épreuves d'admissibilité, et les épreuves d'admission sont organisées au niveau de l'administration centrale. Les postes offerts à ces concours sont à pourvoir sur l'ensemble du territoire. Pour les corps de catégories B et C, les concours sont « déconcentrés », organisés par les rectorats et les vice-rectorats : les inscriptions se font auprès des services académiques qui convoquent les candidats aux épreuves écrites. En cas de réussite, les affectations sont prononcées au sein de l'académie organisatrice : le lieu d'affectation dépend directement de l'académie dans laquelle le candidat s'inscrit.

Les personnels ASS admis aux concours relèvent aussi bien de l'enseignement scolaire que de l'enseignement supérieur.

Les recrutements réservés

- Mis en place pour une durée de quatre ans à partir de la session 2013 dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, ils ne posent aucune exigence de diplôme. La loi Sauvadet précise que ces modes de recrutement doivent valoriser les acquis professionnels ; l'épreuve d'admissibilité repose sur l'étude d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Les indicateurs des concours

- **Présents** : candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours, ou ayant envoyé un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Pour les concours de médecin, de conseiller technique de service social et d'assistant de service social, il s'agit des candidats présents à l'épreuve orale d'admission.

- **Admis** : candidats admis sur liste principale.

- **Taux de candidature** : rapport du nombre de présents au nombre de postes ou contrats.

- **Taux de couverture** : rapport du nombre d'admis au nombre de postes ou contrats, en pourcentage.

- **Taux de réussite** : rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en pourcentage.

A. Le recrutement par voie de concours en 2014

1. Une augmentation inédite, de plus de 50 %, du nombre de recrutements en 2014 au ministère de l'Éducation nationale

L'année 2014 a revêtu un caractère singulier avec le déroulement de deux sessions pour les concours de personnels enseignants et d'éducation des premier et second degrés. Parmi les 43 419 admis aux différents concours de recrutement et examens professionnels organisés par le ministère chargé de l'éducation nationale, 35 140 d'entre eux (78,0 %) ont réussi un concours de personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation dans l'enseignement public (16 287 du premier degré et 18 853 du second degré) (**Tableau 3.1**). Par ailleurs, 4 670 candidats ont été reçus aux concours enseignants dans l'enseignement privé (1 655 pour le premier degré et 3 015 pour le second degré). Ainsi, près de huit recrutements sur dix réalisés par le ministère en 2014 sont des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation. Les autres recrutements concernent les personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS, 2 766 admis), les personnels de direction et d'inspection (843). Dans l'enseignement public, l'entrée se fait majoritairement par la voie externe pour les personnels enseignants : 98,6 % des admis du premier degré, 89,7 % du second degré (**Figure 3.1**). Dans l'enseignement privé, le

mode de recrutement externe est aussi prépondérant pour le premier degré (96,4 %) ; il est sensiblement moins important pour le second degré (65,9 %). 36,7 % des recrutements de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) sont issus des concours externes. Les examens professionnels constituent, parallèlement aux concours internes, une modalité non négligeable de promotion pour ces personnels (31,2 % des admis).

Toutes voies de recrutements confondues, hors recrutements réservés, l'année 2014 se caractérise par de fortes progressions du nombre d'admis en raison de la session exceptionnelle ; + 95 % aux concours enseignants du premier degré dans l'enseignement public, + 76 % dans l'enseignement privé. Aux concours enseignants du second degré, le nombre d'admis augmente plus dans le public (+ 66 %, + 79 % pour les seuls concours externes) que dans le privé (+ 51 %, + 109 %). Les recrutements de personnels non enseignants progressent, excepté pour les personnels de direction et d'inspection : + 15 % pour les ASS. Au total, c'est 67 % d'admis en plus par rapport à 2013.

Tableau 3.1 - Ensemble des admis par type de personnels et voie de concours (hors recrutements réservés)

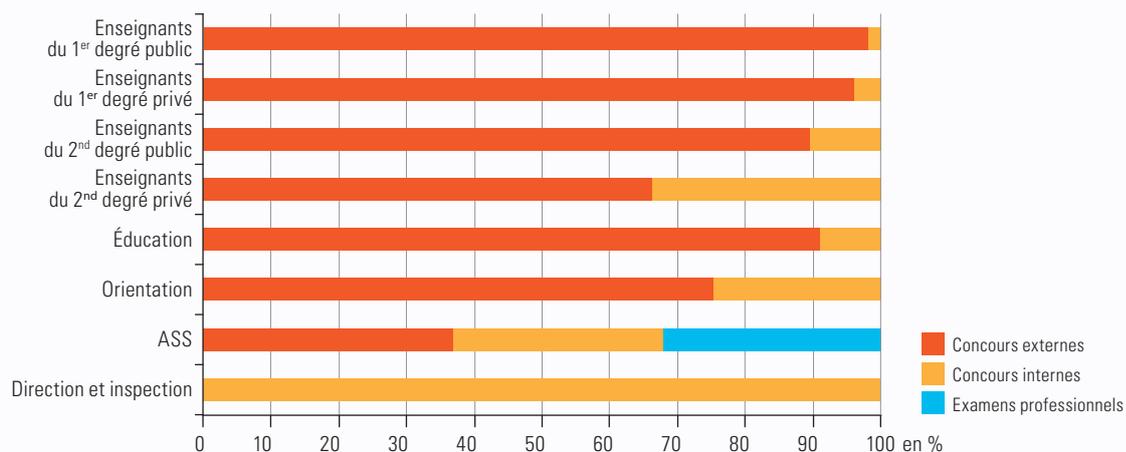
		Concours externes	Concours internes	Examens professionnels	Total	Évolution 2014/2013 (%)
Enseignants du secteur public et assimilés	Enseignants du 1 ^{er} degré	16 063	224		16 287	94,7
	Enseignants du 2 nd degré	16 274	1 867		18 141	66,4
	Éducation	572	60		632	75,6
	Orientation	60	20		80	-9,1
	Total 2nd degré	16 906	1 947		18 853	66,1
Total 1^{er} et 2nd degré public		32 969	2 171		35 140	78,2
Enseignants du secteur privé	Enseignants du 1 ^{er} degré	1 596	59		1 655	75,7
	Enseignants du 2 nd degré	1 988	1 027		3 015	50,9
	Total 1^{er} et 2nd degré privé	3 584	1 086		4 670	58,8
Ensemble personnels enseignants, éducation et orientation		36 553	3 257		39 810	75,7
Personnels non enseignants du secteur public	ASS	1 014	889	863	2 766	15,2
	Direction et inspection		843		843	-4,7
Ensemble personnels non enseignants		1 014	1 732	863	3 609	9,8
Ensemble personnels		37 567	4 989	863	43 419	67,4

► Lecture : dans le premier degré, les « concours externes » désignent les concours externes, externe spécial et troisième concours, ce dernier étant systématiquement regroupé avec les concours externes dans les tableaux relatifs aux concours d'enseignement du second degré. Les « concours internes » regroupent le premier concours interne, le second concours interne et le second concours interne spécial.

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014. MENESR-DGRH-DAF.

Figure 3.1 - Répartition des admis par type de concours, selon le type de personnels



► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014. MENESR-DGRH-DAF.

2. Les concours réservés font moins recette dans l'enseignement public à la session 2014

Pour la seconde session organisée, 4 327 postes ou contrats ont été offerts aux différents concours réservés et examens professionnalisés réservés en 2014, dont 2 808 pour les seuls concours enseignants du second degré public (**Tableau 3.2**). Le nombre de présents, ou dossiers retenus, a été divisé par deux entre 2013 et 2014. Globalement, 1,8 candidat s'est présenté pour 1 poste au lieu de 3,8 en 2013. Les taux de candidature pour les personnels enseignants (y compris éducation et orientation) restent moins élevés dans le public (1,3 en moyenne) que dans le privé (4,0).

Parmi les 2 950 admis, 63,6 % d'entre eux sont des personnels enseignants, d'éducation ou d'orientation dans l'enseignement public, presque exclusivement dans le second degré. Par ailleurs, 877 candidats ont été reçus à un concours ou examen professionnalisé réservé d'enseignants dans l'enseignement privé, dont 547 pour le second degré. Ainsi, plus de neuf admis sur dix sont des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

Dans le premier degré, tous les contrats offerts ont été quasiment pourvus dans l'enseignement privé, contrairement à l'enseignement public où 60 % des postes sont restés vacants. Dans le second degré, le déficit de recrutement est également contrasté aux concours et examens professionnalisés réservés d'enseignants. Il s'élève à 39 % dans le public contre 2 % dans le privé. Pour les personnels ASS, plus de la moitié des postes

n'a pas été pourvue avec à peine plus d'un candidat présent pour un poste.

La prise en compte du volume des recrutements réservés aux sessions 2013 et 2014 corrige la plupart des évolutions par type de personnels. Pour les seuls recrutements d'enseignants du second degré public, la progression est en fait moins importante (+ 50,1 %) si les concours et examens professionnalisés réservés sont ajoutés aux concours externes et internes. Ainsi, tous recrutements confondus, l'année 2014 compte 56 % d'admis de plus par rapport à 2013.

Par ailleurs, une enquête effectuée par la DGRH auprès des académies, au titre de l'année 2014-2015, recense 88 recrutements par la voie du Pacte (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État). Seuls sont accessibles par le Pacte les emplois de la catégorie C. C'est un recrutement par la voie d'un contrat de droit public d'une durée d'un an minimum à deux ans maximum, alternant des périodes de formation et d'activité professionnelle et permettant d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire à l'issue d'une vérification d'aptitude. Sont concernés par le Pacte les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue, ou qui ont quitté l'école en ayant obtenu un diplôme inférieur au baccalauréat.

Tableau 3.2 - Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux recrutements réservés

		Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% sur l'ensemble des admis	% taux de couverture (admis/postes)
Enseignants et assimilés du secteur public	1 ^{er} degré	40	126	44	1,1	16	0,5	40,0
	2 nd degré	2 808	6 497	3 621	1,3	1 724	58,4	61,4
	Éducation	102	413	176	1,7	99	3,4	97,1
	Orientation	50	89	43	0,9	38	1,3	76,0
	Total 2 nd degré	2 960	6 999	3 840	1,3	1 861	63,1	62,9
	Ensemble 1 ^{er} et 2 nd degré public	3 000	7 125	3 884	1,3	1 877	63,6	62,6
Enseignants du secteur privé	1 ^{er} degré	340	1 858	1 334	3,9	330	11,2	97,1
	2 nd degré	560	3 434	2 272	4,1	547	18,6	97,7
	Ensemble 1 ^{er} et 2 nd degré privé	900	5 292	3 606	4,0	877	29,8	97,4
Ensemble personnels enseignants, éducation et orientation		3 900	12 417	7 490	1,9	2 754	93,4	70,6
Personnels non enseignants du secteur public	ASS	427	1 197	496	1,2	196	6,6	45,9
Ensemble personnels non enseignants		427	1 197	496	1,2	196	6,6	45,9
Ensemble personnels		4 327	13 614	7 986	1,8	2 950	100,0	68,2

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2014. MENESR-DGRH.

B. Les résultats aux concours de personnels enseignants

1. Les concours du premier degré public : l'offre de postes et le nombre d'admis doublent aux concours externes en 2014

L'année 2014 est marquée par la tenue de deux sessions pour les concours externes enseignants du premier degré, dites exceptionnelle et rénovée. 17 172 postes ont été ouverts au recrutement de professeurs des écoles dans l'enseignement public, dont 16 867 pour les concours externes (**Tableau 3.3**). Face au doublement du nombre de postes, les candidats se sont présentés massivement (près de 53 000), soit une progression (+ 148 %) nettement plus forte que celle des postes (**Figure 3.4.a** en annexe). Après une division par quatre du nombre de postes et par trois du nombre de candidats entre 2008 et 2011 l'offre de

postes commence à augmenter à nouveau en 2012, à un rythme plus soutenu les deux années suivantes, en particulier en 2014, du fait de l'organisation de deux sessions. Le nombre de candidats présents pour 1 poste augmente en 2014, 3,1 au lieu de 2,4 en 2013, le plus bas taux au cours des six dernières années. Cette moyenne masque une grande dispersion académique aux concours externes, de 1,4 dans l'académie de Créteil, 1,5 à Versailles, à 5,8 à Bordeaux, et plus de 10 en Martinique (**Tableau 3.4**).

Tableau 3.3 - Concours de recrutement de personnels enseignants du 1^{er} degré public

	Postes		Présents		Présents/poste		Admis		% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.			
Concours externes	16 867	8 500	52 287	26 063	3,1	3,1	16 063	7 757	98,6	30,7	95,2
Premier concours interne	147	-	210	-	1,4	-	104	-	0,6	49,5	70,7
Seconds concours internes	158	-	480	-	3,0	-	120	-	0,8	25,0	75,9
Total	17 172	8 500	52 977	26 063	3,1	3,1	16 287	7 757	100,0	30,7	94,8

► Note : 130 439 candidats étaient inscrits dont 128 207 aux concours externes, 458 au premier concours interne et 1 774 aux seconds concours internes.

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Comme l'année précédente, des postes sont restés non pourvus aux concours externes : 42 % des 800 postes restés vacants à ces concours se concentrent dans les académies de Créteil et de Versailles, mais les taux de couverture y dépassent 90 %, comme dans les autres académies. Ces deux académies se caractérisent par des taux de candidature faibles, qui ne dépassent pas 1,5 candidat pour un poste.

30,8 % des candidats présents aux concours externes ont été admis en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM). Ce taux de réussite varie de 9,6 % en Martinique à 66,1 % à Créteil (**Carte 3.1**). Au premier concours interne, réservé aux instituteurs titulaires, on compte 1,4 candidat présent pour un poste offert, 3 aux seconds concours internes. À peine plus de 200 candidats ont été admis par la voie interne.

Tableau 3.4 - Concours externes de recrutement de professeurs des écoles du secteur public par académie (concours externe, externe spécial et troisième concours confondus)

	Postes	Présents	Présents/ poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Aix-Marseille	600	2 458	4,1	573	23,3	95,5
Amiens	600	1 160	1,9	555	47,8	92,5
Besançon	200	996	5,0	189	19,0	94,5
Bordeaux	568	3 280	5,8	559	17,0	98,4
Caen	261	1 113	4,3	260	23,4	99,6
Clermont-Ferrand	180	901	5,0	180	20,0	100,0
Corse	65	290	4,5	60	20,7	92,3
Créteil	2 210	3 051	1,4	2 018	66,1	91,3
Dijon	360	1 004	2,8	351	35,0	97,5
Grenoble	815	2 564	3,1	777	30,3	95,3
Lille	1 010	3 412	3,4	946	27,7	93,7
Limoges	145	486	3,4	131	27,0	90,3
Lyon	930	3 079	3,3	919	29,8	98,8
Montpellier	632	2 662	4,2	607	22,8	96,0
Nancy-Metz	340	1 609	4,7	327	20,3	96,2
Nantes	700	2 910	4,2	700	24,1	100,0
Nice	375	1 521	4,1	375	24,7	100,0
Orléans-Tours	614	1 596	2,6	588	36,8	95,8
Paris	445	1 223	2,7	419	34,3	94,2
Poitiers	370	1 298	3,5	370	28,5	100,0
Reims	250	919	3,7	242	26,3	96,8
Rennes ¹	448	2 240	5,0	450	20,1	100,4
Rouen	420	1 336	3,2	392	29,3	93,3
Strasbourg	430	1 540	3,6	401	26,0	93,3
Toulouse	565	2 427	4,3	515	21,2	91,2
Versailles	2 480	3 657	1,5	2 340	64,0	94,4
Total France métropolitaine	16 013	48 732	3,0	15 244	31,3	95,2
Guadeloupe ¹	131	534	4,1	132	24,7	100,8
Guyane	268	423	1,6	237	56,0	88,4
Martinique	48	499	10,4	48	9,6	100,0
La Réunion	382	1 975	5,2	382	19,3	100,0
Total DOM	829	3 431	4,1	799	23,3	96,4
France métropolitaine + DOM	16 842	52 163	3,1	16 043	30,8	95,3

► 1. Le nombre d'admis aux concours externes est supérieur au nombre de postes grâce à un report de postes non pourvus aux concours internes.

► Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

2. Les concours enseignants du second degré public ont attiré beaucoup plus de candidats en 2014

Comme pour les concours enseignants du premier degré, l'année 2014 a revêtu un caractère singulier avec le déroulement de deux sessions pour les concours externes de personnels enseignants et d'éducation du second degré, excepté l'agrégation. 22 810 postes ont été offerts aux concours d'enseignants externes (20 890) et internes (1 920) du second degré public (**Tableau 3.5**). L'afflux de candidats (+ 84,7 % en 2014) accompagne la forte progression de l'offre de postes (+ 83,4 %) par rapport à la session 2013 (**Figure 3.4.a** en annexe).

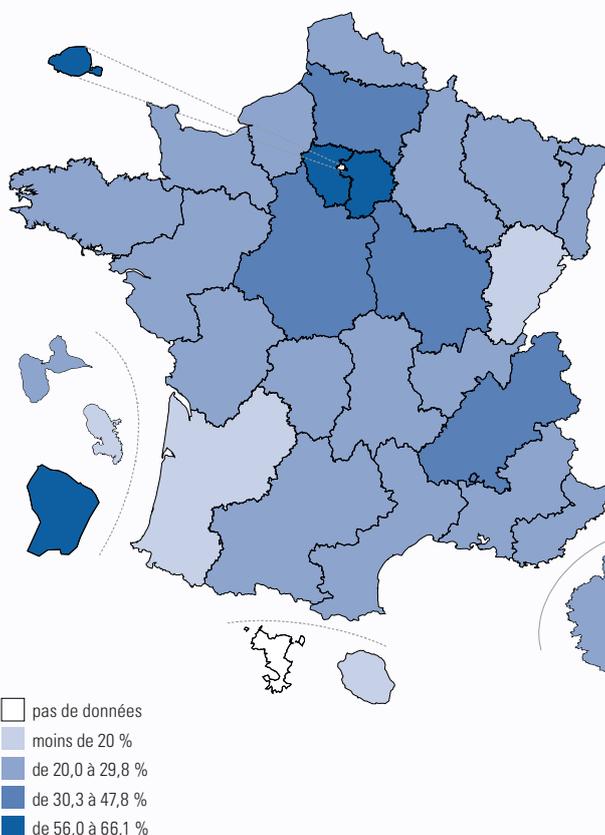
Aux concours externes enseignants, l'offre de postes a doublé du fait de la session 2014 exceptionnelle. Les candidats ont afflué, soit une progression (+ 132 %) plus rapide que celle des postes. Aux concours internes enseignants, les progressions sont sans commune mesure : + 4 % pour le nombre de candidats et + 6,5 %

pour l'offre de postes. Le taux de candidature est nettement plus élevé aux concours internes (10,3) qu'aux concours externes (3,6).

Le taux de réussite moyen aux concours externes enseignants se dégrade, passant de 28,1 % en 2013 à 21,7 % en 2014. Les taux sont plus faibles aux concours externes de CPE (11,0 %) et de COP (12,6 %). Comme les trois dernières années, des postes sont restés non pourvus aux concours externes : le déficit est de 24 % au Capes comme au Capet, de 28 % au CAPLP.

Le taux de réussite aux concours internes de l'enseignement (9,4 %) demeure très inférieur à celui des concours externes. 3,4 % des candidats présents au concours interne de CPE ont été admis contre 24,4 % à celui de COP. Quasiment tous les postes offerts aux concours internes de l'enseignement public ont été pourvus.

Carte 3.1 - Taux de réussite aux concours externes de recrutement de professeurs des écoles



► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Les résultats à l'agrégation par discipline

L'agrégation externe n'est plus épargnée par la crise des recrutements depuis 2013. Le déficit en mathématiques passe de 17 % à 30 % en un an, pour un nombre de postes ouverts équivalent (**Tableau 3.6**). Un peu plus de 4 candidats se sont présentés pour 1 poste dans cette discipline, un rapport nettement inférieur au regard de la plupart des autres disciplines (6,4 en moyenne). Comme l'année dernière, des postes sont restés non pourvus dans les disciplines artistiques (18 %, 19 % en 2013).

Tous les postes offerts à l'agrégation interne ont été pourvus avec un taux de candidature (14 présents pour 1 poste) sensiblement supérieur à celui de l'agrégation externe.

Les résultats aux Capes, Capet et CAPLP par discipline : 24 % des postes sont restés vacants en 2014 au Capes externe au lieu de 16 % en 2013

Les chances de succès à un concours externe demeurent les plus grandes au Capeps (31,2 %), les plus faibles au Capet (17,8 %) (**Tableau 3.7**). 3 200 postes sont restés

vacants en 2014 au Capes externe au lieu d'un millier en 2013, détérioration à mettre en relation avec une offre inédite de postes par rapport à l'année dernière. La crise du recrutement demeure la plus forte en mathématiques (41 % des postes restés vacants), en anglais (23 %) et en lettres modernes (19 %) (**Figure 3.2**). On compte à peine 2 candidats présents pour 1 poste en mathématiques et en lettres modernes. Le déficit se réduit sensiblement au Capet externe (24 % contre 35 % en 2013) : 39 % des postes n'ont pas été pourvus en sciences industrielles de l'ingénieur, pour un taux de candidature faible (1,8). En revanche, le déficit s'accroît au CAPLP externe (28 % au lieu de 19 %) : il s'élève à 32 % dans les disciplines professionnelles.

Les concours internes enregistrent des taux de candidature supérieurs à ceux des concours externes. On compte deux fois plus de candidats par poste au Capes interne qu'au Capes externe, et quasiment tous les postes ont été pourvus.

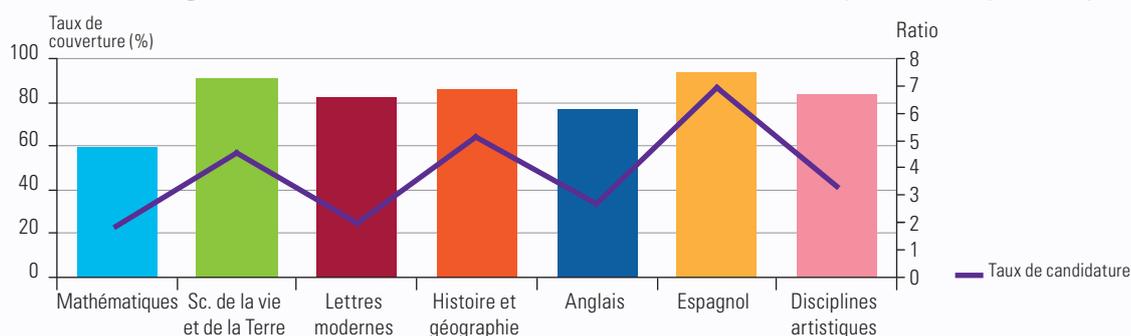
Tableau 3.5 - Concours de recrutement de personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du 2nd degré public

	Postes		Présents		Présents/poste		Admis		% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.			
Agrégation	1 620	-	10 332	-	6,4	-	1 475	-	7,8	14,3	91,0
Capes ¹	13 692	7 502	45 910	23 853	3,4	3,2	10 470	5 167	55,6	22,8	76,5
Capeps	1 549	839	4 399	1 906	2,8	2,3	1 373	663	7,3	31,2	88,6
Capet	1 001	541	4 286	2 263	4,3	4,2	765	363	4,1	17,8	76,4
CAPLP	3 028	1 568	10 191	5 181	3,4	3,3	2 191	965	11,6	21,5	72,4
Total concours externes d'enseignement	20 890	10 450	75 118	33 203	3,6	3,2	16 274	7 158	86,4	21,7	77,9
CPE	600	300	5 179	2 501	8,6	8,3	572	272	3,0	11,0	95,3
COP	60	-	478	-	8,0	-	60	-	0,3	12,6	100,0
Total concours externes	21 550	10 750	80 775	35 704	3,7	3,3	16 906	7 430	89,7	20,9	78,5
Agrégation	825	-	11 558	-	14,0	-	825	-	4,4	7,1	100,0
Capes	710	-	5 233	-	7,4	-	695	-	3,7	13,3	97,9
Capeps	55	-	832	-	15,1	-	55	-	0,3	6,6	100,0
Capet	50	-	388	-	7,8	-	47	-	0,2	12,1	94,0
CAPLP	280	-	1 753	-	6,3	-	245	-	1,3	14,0	87,5
Total concours internes d'enseignement	1 920	-	19 764	-	10,3	-	1 867	-	9,9	9,4	97,2
CPE	60	-	1 767	-	29,5	-	60	-	0,3	3,4	100,0
COP	20	-	82	-	4,1	-	20	-	0,1	24,4	100,0
Total concours internes	2 000	-	21 613	-	10,8	-	1 947	-	10,3	9,0	97,4
Total	23 550	10 750	102 388	35 704	4,3	3,3	18 853	7 430	100,0	18,4	80,1

► Note : aux concours d'enseignement, 175 432 candidats étaient inscrits dont 139 689 aux concours externes et 35 743 aux concours internes. Aux concours de CPE, 16 467 candidats étaient inscrits dont 12 227 au concours externe et 4 240 au concours interne. Aux concours de COP, 1 534 candidats étaient inscrits dont 1 338 au concours externe et 196 au concours interne.

- 1. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.
- Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
- Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Figure 3.2 - Les taux de candidature et de couverture au Capes externe par discipline



- Lecture : au Capes externe de mathématiques, 58,6 % des postes ont été pourvus (axe de gauche) ; 18 candidats se sont présentés pour 10 postes (axe de droite).
- Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
- Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2014.

Tableau 3.6 - Nombre de postes, de présents et d'admis à l'agrégation

		Postes	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Agrégation externe	Disciplines scientifiques	585	3 269	5,6	465	14,2	79,5
	dont : mathématiques	395	1 690	4,3	275	16,3	69,6
	physique-chimie	105	885	8,4	105	11,9	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	424	2 833	6,7	420	14,8	99,1
	dont : lettres modernes	125	799	6,4	125	15,6	100,0
	histoire	80	793	9,9	80	10,1	100,0
	Langues	308	1 890	6,1	308	16,3	100,0
	dont : anglais	170	1 031	6,1	170	16,5	100,0
	allemand	70	267	3,8	70	26,2	100,0
	Disciplines professionnelles	175	1 250	7,1	170	13,6	97,1
	dont : économie et gestion	99	700	7,1	94	13,4	94,9
	sciences industrielles de l'ingénieur	63	434	6,9	63	14,5	100,0
	Disciplines artistiques	88	619	7,0	72	11,6	81,8
Éducation physique et sportive	40	471	11,8	40	8,5	100,0	
Total	1 620	10 332	6,4	1 475	14,3	91,0	
Agrégation interne	Disciplines scientifiques	205	3 363	16,4	205	6,1	100,0
	dont : mathématiques	130	1 543	11,9	130	8,4	100,0
	physique-chimie	35	994	28,4	35	3,5	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	291	3 213	11,0	291	9,1	100,0
	dont : lettres modernes	110	1 384	12,6	110	7,9	100,0
	histoire et géographie ¹	103	976	9,5	103	10,6	100,0
	Langues	129	1 937	15,0	129	6,7	100,0
	dont : anglais	63	1 075	17,1	63	5,9	100,0
	allemand	35	216	6,2	35	16,2	100,0
	Disciplines professionnelles	67	1 434	21,4	67	4,7	100,0
	dont : économie et gestion	38	566	14,9	38	6,7	100,0
	sciences industrielles de l'ingénieur	16	504	31,5	16	3,2	100,0
	Disciplines artistiques	33	487	14,8	33	6,8	100,0
Éducation physique et sportive	100	1 124	11,2	100	8,9	100,0	
Total	825	11 558	14,0	825	7,1	100,0	

- 1. Au concours interne de l'agrégation, l'histoire et la géographie sont regroupées au sein d'une seule section.
- Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
- Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Tableau 3.7 - Nombre de postes, de présents et d'admis aux Capes, Capet et CAPLP

	Postes		Présents		Présents/ poste		Admis		% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/ postes)
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.		
Capes :										
Disciplines scientifiques	4 009	2 194	11 259	5 749	2,8	2,6	2 739	1 329	24,3	68,3
dont : mathématiques	2 922	1 634	5 302	2 730	1,8	1,7	1 712	829	32,3	58,6
sciences de la vie et de la Terre	742	420	3 392	1 741	4,6	4,1	682	360	20,1	91,9
Disciplines littéraires et sciences humaines	5 046	2 724	17 482	8 981	3,5	3,3	4 038	2 000	23,1	80,0
dont : lettres modernes	2 268	1 178	4 626	2 456	2,0	2,1	1 846	939	39,9	81,4
histoire et géographie	1 385	750	7 024	3 581	5,1	4,8	1 183	548	16,8	85,4
Langues	3 848	2 142	14 453	7 770	3,8	3,6	3 045	1 530	21,1	79,1
dont : anglais	2 305	1 280	6 590	3 460	2,9	2,7	1 782	840	27,0	77,3
espagnol	730	420	5 080	2 733	7,0	6,5	681	371	13,4	93,3
Disciplines artistiques	782	440	2 694	1 348	3,4	3,1	641	306	23,8	82,0
Langages spéciaux¹	7	2	22	5	3,1	2,5	7	2	31,8	100,0
Total Capes²	13 692	7 502	45 910	23 853	3,4	3,2	10 470	5 167	22,8	76,5
Capeps	1 549	839	4 399	1 906	2,8	2,3	1 373	663	31,2	88,6
Capet	1 001	541	4 286	2 263	4,3	4,2	765	363	17,8	76,4
dont : sciences industrielles de l'ingénieur	424	230	744	353	1,8	1,5	260	121	34,9	61,3
économie et gestion	332	177	2 274	1 230	6,8	6,9	292	137	12,8	88,0
CAPLP :										
Disciplines d'enseignement général	1 359	776	4 979	2 557	3,7	3,3	1 060	482	21,3	78,0
dont : lettres-histoire et géographie	488	300	1 564	812	3,2	2,7	371	183	23,7	76,0
mathématiques-physique chimie	450	270	1 674	798	3,7	3,0	348	168	20,8	77,3
Disciplines professionnelles	1 669	792	5 212	2 624	3,1	3,3	1 131	483	21,7	67,8
dont : biotechnologies	417	202	745	378	1,8	1,9	244	122	32,8	58,5
économie et gestion	244	120	2 157	1 171	8,8	9,8	220	96	10,2	90,2
Total CAPLP	3 028	1 568	10 191	5 181	3,4	3,3	2 191	965	21,5	72,4
Capes :										
Disciplines scientifiques	210	-	1 122	-	5,3	-	195	-	17,4	92,9
dont : mathématiques	165	-	740	-	4,5	-	156	-	21,1	94,5
sciences de la vie et de la Terre	35	-	288	-	8,2	-	35	-	12,2	100,0
Disciplines littéraires et sciences humaines	269	-	2 508	-	9,3	-	269	-	10,7	100,0
dont : lettres modernes	99	-	760	-	7,7	-	99	-	13,0	100,0
histoire et géographie	65	-	726	-	11,2	-	65	-	9,0	100,0
Langues	166	-	1 162	-	7,0	-	166	-	14,3	100,0
dont : anglais	118	-	603	-	5,1	-	118	-	19,6	100,0
espagnol	20	-	453	-	22,7	-	20	-	4,4	100,0
Disciplines artistiques	65	-	441	-	6,8	-	65	-	14,7	100,0
Total Capes	710	-	5 233	-	7,4	-	695	-	13,3	97,9
Capeps	55	-	832	-	15,1	-	55	-	6,6	100,0
Capet	50	-	388	-	7,8	-	47	-	12,1	94,0
dont : sciences industrielles de l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
économie et gestion	24	-	295	-	12,3	-	24	-	8,1	100,0
CAPLP :										
Disciplines d'enseignement général	85	-	809	-	9,5	-	81	-	10,0	95,3
dont : lettres-histoire et géographie	20	-	312	-	15,6	-	20	-	6,4	100,0
mathématiques-physique chimie	35	-	247	-	7,1	-	31	-	12,6	88,6
Disciplines professionnelles	195	-	944	-	4,8	-	164	-	17,4	84,1
dont : biotechnologies	40	-	256	-	6,4	-	40	-	15,6	100,0
économie et gestion	25	-	187	-	7,5	-	25	-	13,4	100,0
Total CAPLP	280	-	1 753	-	6,3	-	245	-	14,0	87,5

► 1. Un Capes de langue des signes française (LSF) a été créé en 2010. Il est destiné à doter l'Éducation nationale d'un vivier de professeurs habilités à enseigner la langue des signes française à laquelle la loi du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) a conféré le statut de langue à part entière.

► 2. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

3. Les concours du premier degré privé : le nombre de candidats s'accroît davantage que celui des postes en 2014

1 818 contrats ont été ouverts en vue de recruter des professeurs des écoles dans l'enseignement privé, dont 1 720 pour les concours externes (**Tableau 3.8**). L'offre de postes a fortement augmenté (+ 65,3 %) par rapport à 2013 en raison de la session exceptionnelle (**Figure 3.4.a**). Les candidats ont afflué (+ 83,8 %). À 3,6 candidats présents pour un contrat, le taux de candidature des concours du premier degré privé reste supérieur à celui du public (3,1).

Parmi les 6 459 candidats présents à un concours de professeurs des écoles du privé, 1 655 ont été admis en 2014. Les chances de succès à un concours de professeurs des écoles dans l'enseignement privé sont inférieures à celles de l'enseignement public. Le taux de réussite aux concours externes s'établit à 25,4 %, soit cinq points de moins que dans le public. Le taux de couverture s'améliore, réduisant alors l'écart avec celui du public.

Tableau 3.8 - Concours de recrutement de personnels enseignants du 1^{er} degré privé

	Contrats		Présents		Présents/ contrat		Admis		% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/ contrats)
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.			
Concours externes	1 720	885	6 274	3 050	3,6	3,4	1 596	793	96,4	25,4	92,8
Premier concours interne	30	-	32	-	1,1	-	10	-	0,6	31,3	33,3
Seconds concours internes	68	-	153	-	2,3	-	49	-	3,0	32,0	72,1
Total	1 818	885	6 459	3 050	3,6	3,4	1 655	793	100,0	25,6	91,0

► Note : 17 459 candidats étaient inscrits dont 16 892 aux concours externes, 81 au premier concours interne et 486 aux seconds concours internes.

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014. MENESR-DAF.

4. Les concours du second degré privé : malgré une hausse du nombre de candidats supérieure à celle des postes, le taux de couverture se détériore en 2014

En 2014, 3 581 contrats ont été ouverts aux concours de personnels enseignants du second degré dans l'enseignement privé sous contrat (2 501 aux concours externes, 1 080 aux concours internes) (**Tableau 3.9**).

L'augmentation du nombre de candidats, amorcée en 2013, s'accroît en 2014 (+ 78,5 %) face à une offre de contrats fortement accrue (+ 63,5 %) en raison de la session exceptionnelle (**Figure 3.4.a**).

Le ratio de candidats présents pour un contrat aux concours enseignants du second degré privé s'améliore, soit 5,2 en 2014 contre 4,7 en 2013, un des plus bas niveaux aux cours de ces sept dernières années. Il avait atteint un maximum de 7 en 2009. Le taux de

candidature reste plus favorable pour les candidats aux Cafep (4,5) qu'aux CAER (6,6).

Le taux de réussite aux concours externes du privé (17,5 %) est sensiblement plus bas que dans le public pour la plupart des concours. Tous les contrats offerts aux Cafep ne sont pas pourvus : 20,5 % globalement (13,5 % en 2013), 21,5 % au Capes externe (23,5 % dans l'enseignement public).

Le taux de réussite moyen aux concours internes du privé (14,4 %) demeure inférieur à celui des concours externes. Les chances de succès aux concours internes sont plus fortes dans le privé que dans le public. 95 % des contrats sont pourvus.

Tableau 3.9 - Concours de recrutement de personnels enseignants du 2nd degré privé

	Contrats		Présents		Présents/contrat		Admis		% sur l'ensemble des admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/contrats)
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.			
Capes ¹	1 900	884	8 383	4 215	4,4	4,8	1 491	625	49,4	17,8	78,5
Capeps	221	126	559	276	2,5	2,2	202	107	6,7	36,1	91,4
Capet	152	72	771	377	5,1	5,2	120	48	4,0	15,6	78,9
CAPLP	228	118	1 638	793	7,2	6,7	175	68	5,8	10,7	76,8
Total concours externes/Cafep²	2 501	1 200	11 351	5 661	4,5	4,7	1 988	848	65,9	17,5	79,5
Agrégation	150	-	1 828	-	12,2	-	139	-	4,6	7,6	92,7
Capes	665	-	3 744	-	5,6	-	640	-	21,2	17,1	96,2
Capeps	45	-	616	-	13,7	-	45	-	1,5	7,3	100,0
Capet	36	-	208	-	5,8	-	35	-	1,2	16,8	97,2
CAPLP	184	-	759	-	4,1	-	168	-	5,6	22,1	91,3
Total concours internes/CAER³	1 080	-	7 155	-	6,6	-	1 027	-	34,1	14,4	95,1
Total	3 581	1 200	18 506	5 661	5,2	4,7	3 015	848	100,0	16,3	84,2

► Note : 32 101 candidats étaient inscrits dont 21 087 aux concours externes et 11 014 aux concours internes.

► 1. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.

► 2. Concours d'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître dans les classes du second degré sous contrat correspondants aux concours externes et troisièmes concours de l'enseignement public.

► 3. Concours d'accès aux échelles de rémunération d'enseignants correspondants aux différents concours internes de recrutement de l'enseignement public.

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.

► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Les résultats au CAER/agrégation par discipline

Aux concours de l'agrégation interne de l'enseignement privé, 7,6 % des présents ont été admis contre 7,1 % dans le public (**Tableau 3.10**). 139 des 150 postes ouverts sont pourvus, 14 sur 19 en mathématiques, 35 sur 39 dans les disciplines littéraires et de sciences humaines.

Les résultats aux Capes, Capet et CAPLP par discipline

Comme dans l'enseignement public, les chances d'être lauréat d'un concours externe de l'enseignement privé (Cafep) sont les plus élevées au Capeps (36,1 %). Au Capes externe du privé, 17,8 % des présents ont été admis, soit un taux de réussite inférieur de cinq points à celui du public (**Tableau 3.11**). Globalement, les taux de couverture se sont détériorés aux différents Cafep par rapport à 2013 ; plus de 20 % des contrats sont restés

vacants aux concours externes du Capes, du Capet et du CAPLP. Au Cafep/Capes, tous les contrats offerts avaient été attribués en 2013 en mathématiques, en lettres modernes et en anglais. Ce n'est plus le cas en 2014. Néanmoins, le déficit est nettement moins important pour les deux premières disciplines qu'aux concours équivalents dans le public : en mathématiques, il s'établit à 5 % contre 41 %. Pour certains concours, le taux de réussite est faible, en lien avec un taux de candidature important, comme par exemple au Cafep/Capes d'espagnol (**Figure 3.3**).

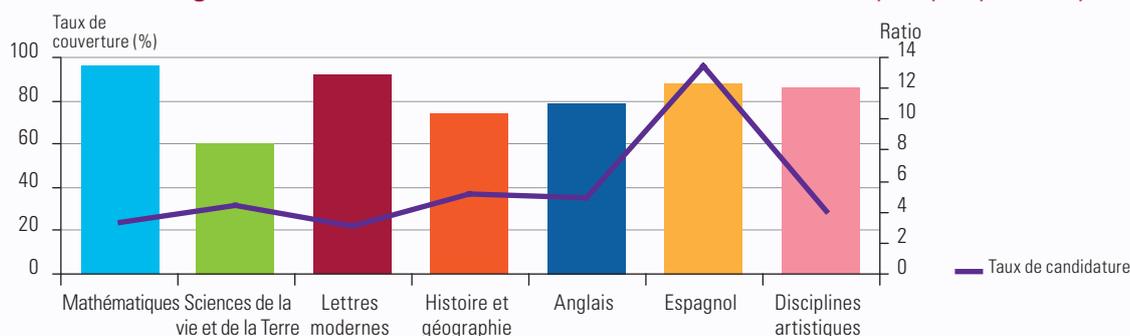
Aux concours internes (CAER) du Capes, du Capeps et du Capet, quasiment tous les contrats offerts ont été pourvus, dans le contexte de taux de candidature globalement plus élevés qu'aux concours externes. En revanche, 9 % des contrats offerts au CAER/CAPLP sont restés vacants.

Tableau 3.10 - Nombre de contrats, de présents et d'admis au CAER/agrégation

	Contrats	Présents	Présents/ contrat	Admis	% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de couverture (admis/ contrats)
Disciplines scientifiques	45	592	13,2	40	6,8	88,9
dont : mathématiques	19	221	11,6	14	6,3	73,7
sciences de la vie, Terre et Univers	14	184	13,1	14	7,6	100,0
Disciplines littéraires et sciences humaines	39	467	12,0	35	7,5	89,7
dont : lettres modernes	17	191	11,2	17	8,9	100,0
histoire et géographie	8	120	15,0	4	3,3	50,0
Langues	28	256	9,1	27	10,5	96,4
dont : anglais	14	132	9,4	14	10,6	100,0
espagnol	10	97	9,7	10	10,3	100,0
Disciplines professionnelles	17	263	15,5	16	6,1	94,1
dont : économie et gestion	12	113	9,4	12	10,6	100,0
Disciplines artistiques	7	87	12,4	7	8,0	100,0
Éducation physique et sportive	14	163	11,6	14	8,6	100,0
Total	150	1 828	12,2	139	7,6	92,7

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2014.

Figure 3.3 - Les taux de candidature et de couverture au Cafep/Capes par discipline



► Lecture : au Cafep/Capes de mathématiques, 95,2 % des contrats ont été pourvus (axe de gauche) ; 34 candidats se sont présentés pour 10 contrats (axe de droite).
 ► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

Tableau 3.11 - Nombre de contrats, de présents et d'admis aux Cafep et CAER

	Contrats		Présents		Présents/ contrat		Admis		% taux de réussite (admis/ présents)	% taux de cou- verture (admis/ contrats)	
	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.	2014	dont 2014 exc.			
Capes, Capet, CAPLP externes (Cafep)	Capes :										
	Disciplines scientifiques	660	334	2 560	1 282	3,9	3,8	483	239	18,9	73,2
	dont : mathématiques	315	159	1 077	553	3,4	3,5	300	159	27,9	95,2
	sciences de la vie et de la Terre	175	85	799	395	4,6	4,6	105	47	13,1	60,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	699	318	2 825	1 405	4,0	4,4	579	251	20,5	82,8
	dont : lettres modernes	334	159	986	509	3,0	3,2	308	133	31,2	92,2
	histoire et géographie	200	90	1 083	535	5,4	5,9	147	68	13,6	73,5
	Langues	461	204	2 670	1 363	5,8	6,7	361	116	13,5	78,3
	dont : anglais	289	133	1 405	713	4,9	5,4	227	71	16,2	78,5
	espagnol	69	28	938	473	13,6	16,9	60	19	6,4	87,0
	Disciplines artistiques	80	28	328	165	4,1	5,9	68	19	20,7	85,0
	Total Capes¹	1 900	884	8 383	4 215	4,4	4,8	1 491	625	17,8	78,5
	Capeps	221	126	559	276	2,5	2,2	202	107	36,1	91,4
	Capet	152	72	771	377	5,1	5,2	120	48	15,6	78,9
	dont : économie et gestion	74	42	429	218	5,8	5,2	63	35	14,7	85,1
	sciences industrielles de l'ingénieur	33	8	127	54	3,8	6,8	32	7	25,2	97,0
	CAPLP :										
	Disciplines d'enseignement général	134	68	766	375	5,7	5,5	98	32	12,8	73,1
	dont : lettres-histoire et géographie	61	30	198	89	3,2	3,0	47	16	23,7	77,0
	mathématiques-physique chimie	40	20	276	143	6,9	7,2	26	6	9,4	65,0
Disciplines professionnelles	94	50	872	418	9,3	8,4	77	36	8,8	81,9	
dont : économie et gestion	21	11	399	201	19,0	18,3	18	8	4,5	85,7	
biotechnologies	15	5	121	59	8,1	11,8	13	3	10,7	86,7	
Total CAPLP	228	118	1 638	793	7,2	6,7	175	68	10,7	76,8	
Capes, Capet, CAPLP internes (CAER)	Capes :										
	Disciplines scientifiques	245	-	1 075	-	4,4	-	236	-	22,0	96,3
	dont : mathématiques	113	-	469	-	4,2	-	113	-	24,1	100,0
	sciences de la vie et de la Terre	56	-	349	-	6,2	-	56	-	16,0	100,0
	Disciplines littéraires et sciences humaines	218	-	1 460	-	6,7	-	202	-	13,8	92,7
	dont : lettres modernes	75	-	633	-	8,4	-	75	-	11,8	100,0
	histoire et géographie	73	-	580	-	7,9	-	73	-	12,6	100,0
	Langues	172	-	984	-	5,7	-	172	-	17,5	100,0
	dont : anglais	119	-	480	-	4,0	-	119	-	24,8	100,0
	espagnol	23	-	394	-	17,1	-	23	-	5,8	100,0
	Disciplines artistiques	30	-	225	-	7,5	-	30	-	13,3	100,0
	Total Capes	665	-	3 744	-	5,6	-	640	-	17,1	96,2
	Capeps	45	-	616	-	13,7	-	45	-	7,3	100,0
	Capet	36	-	208	-	5,8	-	35	-	16,8	97,2
	dont : économie et gestion	20	-	154	-	7,7	-	20	-	13,0	100,0
	sciences industrielles de l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CAPLP :										
	Disciplines d'enseignement général	80	-	371	-	4,6	-	76	-	20,5	95,0
	dont : lettres-histoire et géographie	33	-	143	-	4,3	-	33	-	23,1	100,0
	mathématiques-physique chimie	20	-	87	-	4,4	-	18	-	20,7	90,0
Disciplines professionnelles	104	-	388	-	3,7	-	92	-	23,7	88,5	
dont : économie et gestion	4	-	78	-	19,5	-	4	-	5,1	100,0	
biotechnologies	35	-	85	-	2,4	-	31	-	36,5	88,6	
Total CAPLP	184	-	759	-	4,1	-	168	-	22,1	91,3	

- 1. Le troisième concours est comptabilisé avec le concours externe.
 ► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014.

C. Les résultats aux concours de personnels non enseignants

1. Les concours de personnels de direction et d'inspection

À la session 2014, le nombre de postes ouverts aux concours de personnels de direction passe de 700 à 650 par rapport à l'année précédente, celui des candidats présents de 4 069 à 3 979 (**Tableau 3.12**). Le concours de deuxième classe représente 93 % des lauréats. Tous les postes sont pourvus pour les deux concours. Le taux de réussite atteint son niveau le plus sélectif depuis 2008 : 24,7 % au C1 et 15,9 % au C2.

115 postes ont été offerts au concours de recrutement d'inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) comme à la session précédente, 80 à celui d'inspecteurs d'aca-

démie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) soit 10 postes de plus qu'en 2013 (**Tableau 3.13**). Les IEN représentent 60 % des recrutements de personnels d'inspection. Quasiment tous les postes sont pourvus ; le taux de réussite est deux fois plus élevé pour les IA-IPR.

Face à une offre de postes en recul ces six dernières années, la baisse tendancielle depuis 2011 du nombre de candidats se poursuit (- 1,4 % en 2014) (**Figure 3.5.a** en annexe). Le taux de candidature s'établit en 2014 à 6,1 candidats pour 1 poste, son plus haut niveau depuis 2008 (3,7).

Tableau 3.12 - Concours de recrutement de personnels de direction

	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Première classe - C1	45	202	182	4,0	45	24,7	100,0
Deuxième classe - C2	605	4 024	3 797	6,3	605	15,9	100,0
Total	650	4 226	3 979	6,1	650	16,3	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DGRH, session 2014.

Tableau 3.13 - Concours de recrutement de personnels d'inspection

	Postes	Inscrits ¹	Inscrits/poste	Admis	% taux de réussite (admis/inscrits)	% taux de couverture (admis/postes)
IEN	115	923	8,0	115	12,5	100,0
IA-IPR	80	289	3,6	78	27,0	97,5
Total	195	1 212	6,2	193	15,9	99,0

► 1. Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés.
 ► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DGRH, session 2014.

2. Les concours de personnels ASS : un recrutement de médecins toujours en berne

À la session 2014, 1 962 postes ont été offerts aux différents concours de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) (54,5 % aux concours externes, 45,5 % aux concours internes) (**Tableau 3.14**). Plus des trois quarts des postes sont destinés à la filière administrative.

Les candidats présents sont globalement plus nombreux (+ 29 %) entre les sessions 2013 et 2014, une hausse plus importante que celle des postes (+ 21 %) (**Figure 3.6.a**). Ainsi, le taux de candidature moyen

continue de progresser, atteignant 22,2 candidats présents pour 1 poste en 2014. Il reste sensiblement plus élevé dans chacune des deux voies de recrutement dans la filière administrative, épargnée par la crise du recrutement. Le ratio est particulièrement faible dans la filière sociale et de santé, impactée par celui des médecins. Ceci peut expliquer en partie les pénuries enregistrées pour cette profession. Il y a moins de 1 candidat pour 1 poste au concours de médecin ; la moitié des postes n'est pas pourvue.

Tableau 3.14 - Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux concours de personnels ASS

		Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Concours externes	Attaché d'administration ¹	-	-	-	-	-	-	-
	Secrétaire administratif de classe normale ^{2et3}	393	23 906	10 430	26,5	393	3,8	100,0
	Secrétaire administratif de classe supérieure ³	56	2 870	1 093	19,5	56	5,1	100,0
	Adjoint administratif de 1 ^{re} classe ^{2et3}	251	18 415	10 300	41,0	251	2,4	100,0
	Total filière administrative	700	45 191	21 823	31,2	700	3,2	100,0
	Médecin ⁴	47	48	34	0,7	24	70,6	51,1
	Assistant de service social	56	1 124	576	10,3	56	9,7	100,0
	Infirmier ⁵	267	2 251	1 622	6,1	234	14,4	87,6
	Total filière sociale et de santé	370	3 423	2 232	6,0	314	14,1	84,9
	Total concours externes	1 070	48 614	24 055	22,5	1 014	4,2	94,8
Concours internes	Attaché d'administration	98	5 769	3 498	35,7	98	2,8	100,0
	Secrétaire administratif de classe normale ^{2et3}	409	15 525	10 418	25,5	408	3,9	99,8
	Secrétaire administratif de classe supérieure ³	48	2 186	1 306	27,2	48	3,7	100,0
	Adjoint administratif de 1 ^{re} classe ^{2et3}	292	6 048	4 217	14,4	292	6,9	100,0
	Total filière administrative	847	29 528	19 439	23,0	846	4,4	99,9
	Conseiller technique de service social ⁶	24	63	60	2,5	24	40,0	100,0
	Assistant de service social	21	79	39	1,9	19	48,7	90,5
	Total filière sociale et de santé	45	142	99	2,2	43	43,4	95,6
Total concours internes	892	29 670	19 538	21,9	889	4,6	99,7	
Total	1 962	78 284	43 593	22,2	1 903	4,4	97,0	

- ▶ 1. Le recrutement externe d'attaché d'administration se fait par la voie des instituts régionaux d'administration (IRA).
- ▶ 2. Pour la session 2014, les concours de secrétaire administratif de classe normale et d'adjoint administratif de 1^{re} classe sont des concours interministériels.
- ▶ 3. Y compris administration centrale.
- ▶ 4. Depuis la session 2009, le concours de médecin est un concours unique sur titres et travaux comptabilisé dans les concours externes.
- ▶ 5. Depuis la session 2004, le concours d'infirmier est un concours unique comptabilisé dans les concours externes.
- ▶ 6. Le concours unique de conseiller technique de service social est comptabilisé dans les concours internes.
- ▶ Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014. MENESR-DGRH.

3. Les examens professionnels de personnels ASS

4 221 candidats étaient présents à l'ensemble des examens professionnels de personnels ASS pour 866 postes offerts (Tableau 3.15), soit 4,9 candidats pour 1 poste. Le nombre de candidats augmente de 7,0 % en un an face à une offre de postes stable (Figure 3.6.a).

Un présent sur cinq a été admis. La quasi-totalité des postes a été pourvue, y compris à l'examen professionnel de secrétaire administratif de classe exceptionnelle, contrairement à la session dernière.

Tableau 3.15 - Nombre de postes, d'inscrits, de présents et d'admis aux examens professionnels de personnels ASS

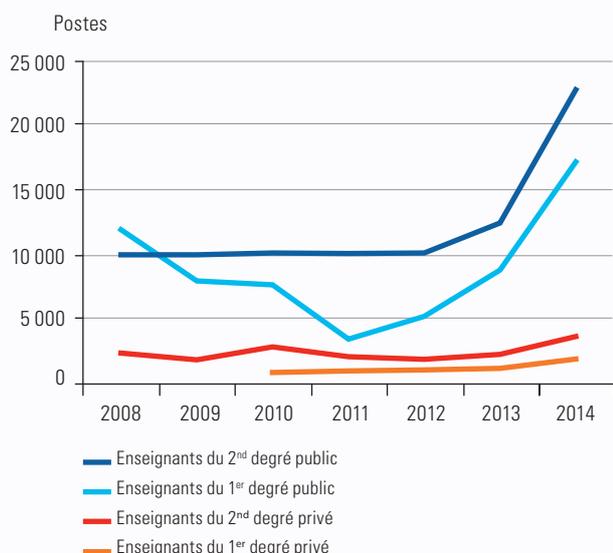
	Postes	Inscrits	Présents	Présents/poste	Admis	% taux de réussite (admis/présents)	% taux de couverture (admis/postes)
Attaché principal d'administration	279	1 079	1 021	3,7	279	27,3	100,0
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle (CE) ¹	207	808	784	3,8	204	26,0	98,6
Secrétaire administratif de classe supérieure (CS) ¹	380	3 009	2 416	6,4	380	15,7	100,0
Total	866	4 896	4 221	4,9	863	20,4	99,7

- ▶ 1. Y compris administration centrale.
- ▶ Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
- ▶ Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2014. MENESR-DGRH.

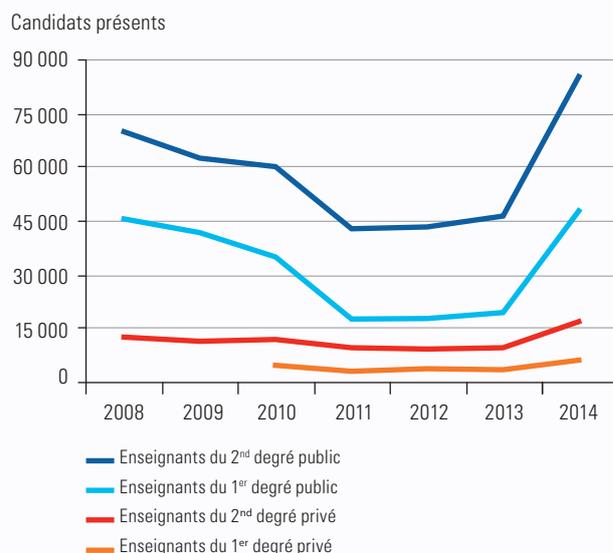
► **Annexes**

Figure 3.4 - Concours externes et internes de personnels enseignants : évolution du nombre de postes, de présents et d'admis, évolution du taux de candidature

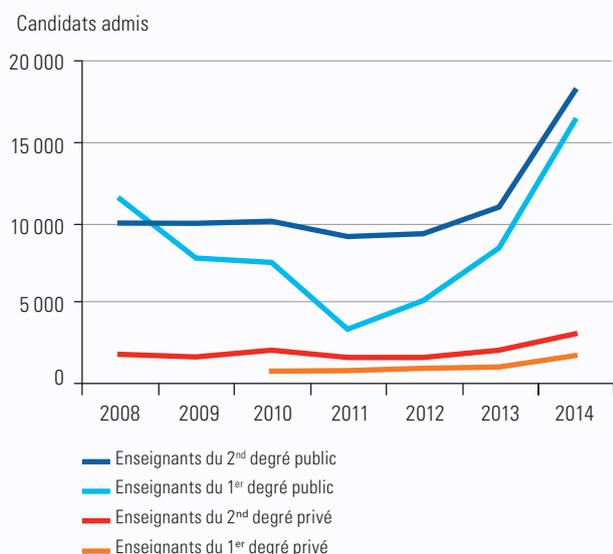
a. Évolution du nombre de postes



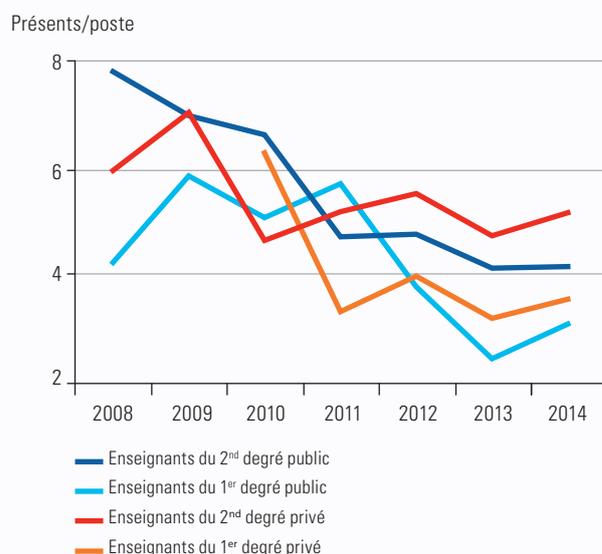
b. Évolution du nombre de présents



c. Évolution du nombre d'admis



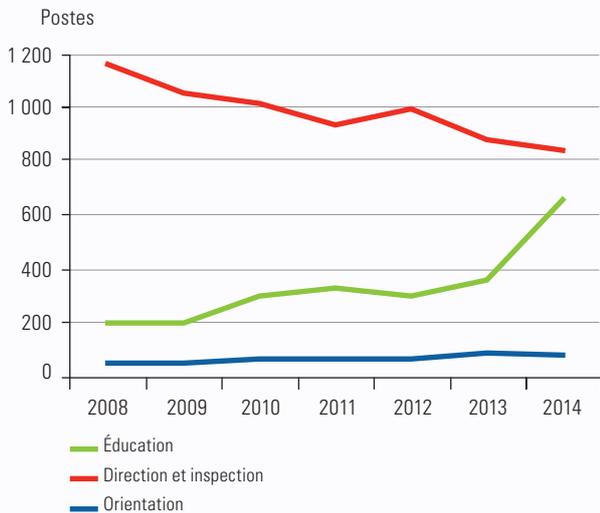
d. Évolution du taux de candidature



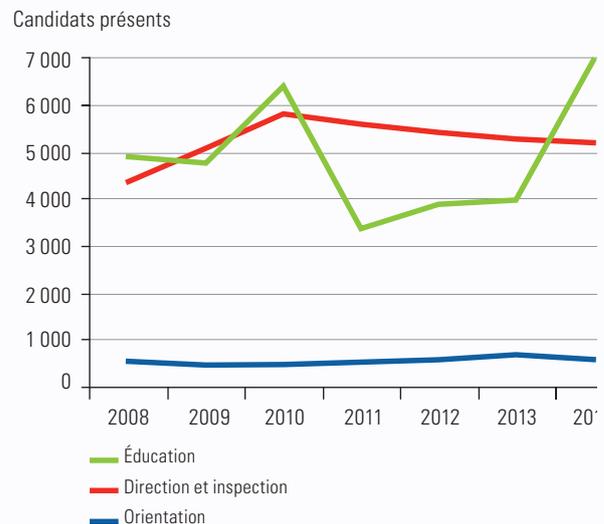
► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014, MENESR-DGRH-DAF.

Figure 3.5 - Concours de personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation (externes et internes) : évolution du nombre de postes, de présents et d'admis, évolution du taux de candidature

a. Évolution du nombre de postes



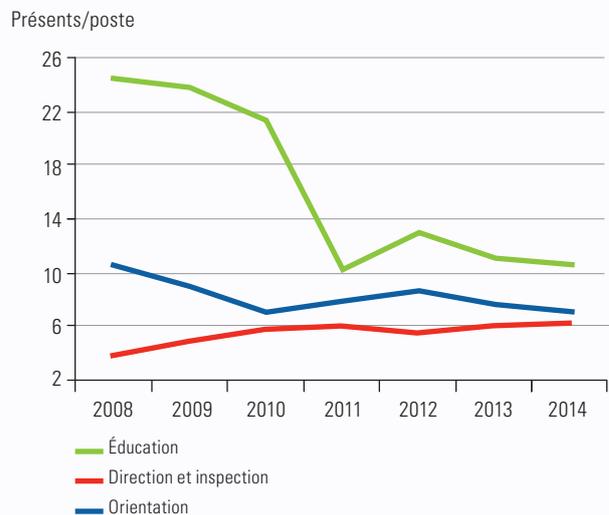
b. Évolution du nombre de présents



c. Évolution du nombre d'admis



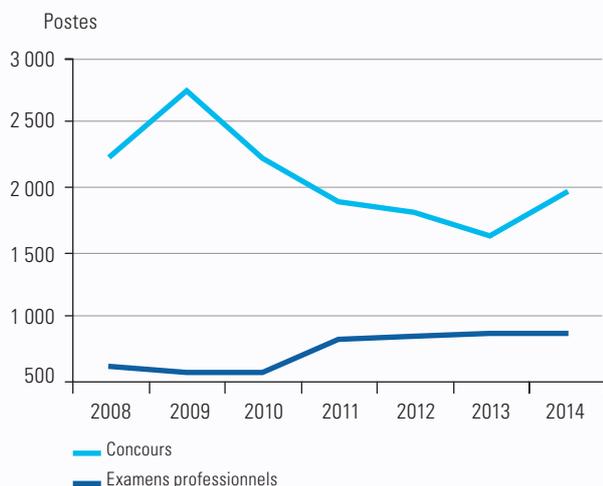
d. Évolution du taux de candidature



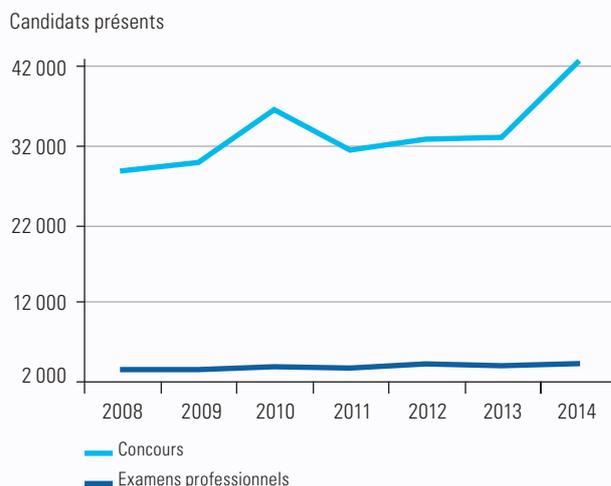
► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, sessions 2014, MENESR-DGRH.

Figure 3.6 - Concours externes et internes, examens professionnels de personnels ASS : évolution du nombre de postes, de présents et d'admis, évolution du taux de candidature

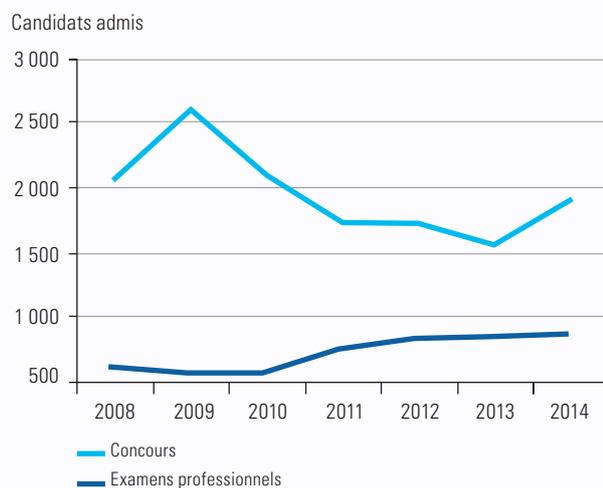
a. Évolution du nombre de postes



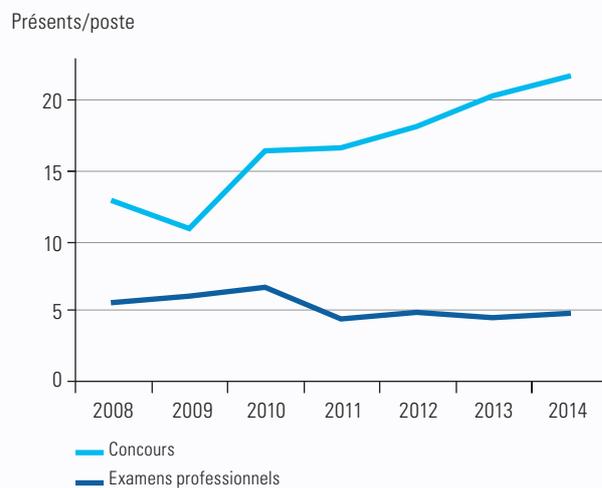
b. Évolution du nombre de présents



c. Évolution du nombre d'admis



d. Évolution du taux de candidature



► Champ : France métropolitaine + DOM + COM + Nouvelle-Calédonie.
 ► Source : MENESR-DEPP, système de gestion Ocean, session 2014, MENESR-DGRH.

3

POUR EN SAVOIR PLUS

Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, MENESR-DEPP, 2015, doubles pages 9.20 à 9.27.

« Concours de professeurs des écoles dans l'enseignement public : deux fois plus de recrutements externes en 2014 », *Note d'Information*, n° 21, MENESR-DEPP, juin 2015.

« Concours enseignants du secondaire public : les recrutements externes ont presque doublé en 2014 », *Note d'Information*, n° 20, MENESR-DEPP, juin 2015.

« L'attractivité des concours de recrutement des enseignants du second degré public : une étude rétrospective », *Note d'Information*, n° 24, MENESR-DEPP, juin 2014.

« Les concours externes de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé : des recrutements en baisse entre 2003 et 2013 », *Note d'Information*, n° 35, MENESR-DEPP, octobre 2014.

Séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif, MENESR-DEPP.